



CHARTRE VERTE

Vers un engagement durable



Cofinancé par
l'Union européenne

NOTRE CHARTE ÉCORESPONSABLE

Face à l'urgence climatique, le Bureau des Relations Internationales (BRI) s'engage à **limiter son empreinte environnementale** et à **promouvoir des pratiques durables** au sein de ses activités et de la mobilité internationale. Cette charte a pour objectif de **mobiliser l'ensemble des membres du BRI et des participants à la mobilité** pour contribuer activement à cet effort collectif.

Engagement individuel et collectif :

Intégrée aux bonnes pratiques du BRI, cette charte **formalise son engagement** en faveur du développement durable. Elle s'adresse à **chacun des participants** et les invite à **adopter des gestes concrets** dans leur quotidien professionnel. En agissant de manière responsable, ils réduisent leur impact sur l'environnement et contribuent à un **bien-être au travail**.

Cette charte verte est également l'expression d'une démarche volontaire de progrès incitant à mettre en œuvre les stratégies européenne, nationale et de la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de protection de l'environnement et qui sont intégrées dans une vision plus large de développement durable.

Les organismes d'éducation, d'enseignement et de formation en Fédération Wallonie-Bruxelles jouent un rôle d'exemplarité, d'impulsion et de promotion des valeurs dont le développement durable est une composante essentielle. Ceci permet, notamment, la valorisation de l'environnement et la sensibilisation sur les enjeux climatiques en lien avec le progrès social, le développement économique et numérique.

Les engagements de développement durable de notre institution sont un facteur de qualité du service et de sa responsabilité vis-à-vis des générations actuelles et futures.

À cette fin, nous nous engageons à définir et à intégrer ces principes dans notre propre stratégie, notre management et nos relations avec l'ensemble des parties prenantes.

Fonctionnement et suivi :

- **Signature annuelle** : La charte est signée chaque année par l'ensemble des membres du BRI. Un exemplaire synthétique sera remis aux participants à une mobilité et renverra, via un QR code, vers la charte complète publiée sur le site internet de la Haute École.
- **Document évolutif** : La charte est un document **dynamique** qui peut être enrichi de nouvelles propositions. Ces propositions, **soumises à l'approbation collective**, permettront de l'adapter aux évolutions et aux nouvelles pratiques durables.

NOS ACTIONS CLÉS

1. Réduction des déchets et tri sélectif	4
1.1 Alimentation et boissons	4
1.2 Moins de papier consommé	4
1.3 Moins d'énergie consommée	5
1.4 Sobriété numérique	5
2. Acheter et consommer durable.....	6
3. Réduire les émissions de CO2	6
4. Notre rôle d'influenceur dans la transition écologique.....	7
4.1 Guide étudiants internationaux.....	7
4.2 Incitant financier étudiants Outgoing	7



1. Réduction des déchets et tri sélectif

Le Bureau des Relations Internationales s'engage à :



- Mettre en place un environnement de travail visant l'objectif « zéro plastique et réduction des déchets » ;
- Encourager activement l'utilisation des poubelles de tri dans les couloirs, en fournissant des informations claires sur les consignes de tri et en sensibilisant le personnel et les étudiants à l'importance de la gestion responsable des déchets ;
- Fournir aux étudiants Incoming des explications détaillées sur les pratiques de tri des déchets en Belgique, afin de favoriser leur intégration dans les efforts de gestion durable des déchets.

1.1 Alimentation et boissons

Le Bureau des Relations Internationales s'engage à :

- Privilégier, dans la mesure du possible des prestataires de services de restauration engagés dans des démarches écoresponsables (zéro déchet, réduction du packaging, tri/recyclage des déchets, livraison à vélo, alimentation bio, locale et végétale...) ;
- Encourager les membres du personnel et les étudiants à se servir aux fontaines à eau situées dans les différents campus. De plus, afin de réduire l'utilisation de bouteilles en plastique, une gourde réutilisable est offerte lors de l'arrivée à la Haute École et est également proposée à l'achat. Cette initiative vise à limiter l'empreinte plastique et à promouvoir une culture de durabilité au sein de la Haute École.



1.2 Moins de papier consommé

Le Bureau des Relations Internationales s'engage à :

- Calculer au plus juste l'impression de ses publications, brochures et affiches, à favoriser leur diffusion en ligne et leur réutilisation ;
- Limiter l'impression de documents de travail et imprimer en recto/verso dès que possible ;
- Digitaliser aux maximum les documents de travail dans des formats disponibles à tous ;

- Limiter l'impression de documents de travail et favoriser le noir et blanc ;
- Proposer des présentations et outils numériques ;
- Inciter ses employés à se former aux outils numériques et de communication en ligne.

1.3 Moins d'énergie consommée

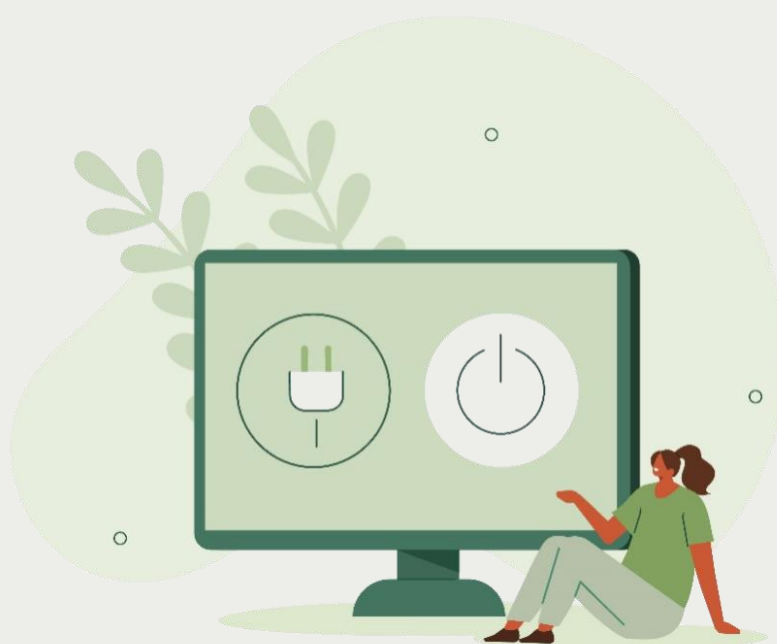
Le Bureau des Relations Internationales s'engage à :

- Intégrer une consommation énergétique modérée chaque fois que possible, y compris en télétravail : éteindre les lumières, éteindre ou mettre les ordinateurs en veille, réduire le chauffage/climatisation de leur bureau lors d'absence prolongée, fermer les stores et les fenêtres lorsque la climatisation est en marche lors de fortes chaleurs.

1.4 Sobriété numérique

Le Bureau des Relations Internationales s'engage à :

- Sensibiliser les participants à un usage écoresponsable du numérique : limiter les pièces jointes dans les emails, utiliser des plateformes pertinentes et au nombre limité d'échanges d'information, supprimer les e-mails archivés dans sa corbeille et courriers indésirables, ou transformer les présentations en PDF pour leur diffusion, utiliser des moteurs de recherche proposant des actions pour l'environnement comme ECOSIA ;
- Mentionner en signature des emails, la mention suivante :
« **Pensez environnement ! Supprimez vos emails et n'imprimez que si nécessaire.** ».



2. Acheter et consommer durable

Le Bureau des Relations Internationales s'engage à :

- Répondre à ses besoins en veillant à favoriser l'économie circulaire (par ex. pour le matériel de bureau : vérifier les articles en stock) ;
- Intégrer dans son plan d'achats un volet écoresponsable et à adapter autant que possible les commandes en ce sens ;
- Recourir à des prestataires (traiteurs, impressions, matériels, etc.) et à orienter sa politique événementielle (lieux, transports collectifs, etc.) en fonction des impacts environnementaux générés ;
- Limiter la production d'objets promotionnels aux seuls articles utiles dans le cadre professionnel, privilégiant ceux qui sont réutilisables, produits localement ou, à défaut, dans l'Union européenne, et dans le respect de l'environnement ;
- Refuser les objets promotionnels non durables lors des visites et événements.

3. Réduire les émissions de CO2

Le Bureau des Relations Internationales s'engage à :

- Proposer un lien vers un calculateur d'empreinte carbone sur son site internet ;
Avenir Climatique : <https://avenirclimatique.org/calculer-empreinte-carbone/>
- Prendre conscience de son empreinte carbone dans ses déplacements et à viser de la réduire ;
- Privilégier lorsque c'est possible le train à l'avion pour ses déplacements nationaux et européens ;
- Utiliser les transports en commun (train-tram-bus-métro) lors des séjours à l'étranger et à n'utiliser un taxi qu'en cas d'extrême nécessité ;
- Proposer à ses étudiants Incoming des vélos en échange d'une caution de 50 euros, leur offrant ainsi une option de transport durable et contribuant à promouvoir des modes de déplacement respectueux de l'environnement.



Par ailleurs, la Haute École Charlemagne, via la Fédération Wallonie-Bruxelles, soutient financièrement ses employés à 100% pour l'achat d'un abonnement annuel de transports en commun ou pour le nombre de kilomètres parcourus à vélo.

4. Notre rôle d'influenceur dans la transition écologique

Le BRI joue un rôle essentiel dans la transition écologique en sensibilisant les participants à la mobilité, particulièrement auprès des étudiants. Nous nous engageons à mettre en place une campagne de sensibilisation visant les participants entrants et sortants.

4.1 Guide étudiants internationaux

Le guide a été mis à jour afin de sensibiliser nos étudiants internationaux à l'écoresponsabilité notamment en y incluant :

- Un lien vers notre Charte écoresponsable, les encourageant à en prendre connaissance et à en signer le document synthétique ;
- Un lien vers le site Green Erasmus (<https://www.greenerasmus.org/>), offrant de nombreux conseils pratiques pour un séjour Erasmus plus durable ;
- Des liens vers les sites et applications des transports en commun (TEC-SNCB) ;
- Des conseils écoresponsables sur l'alimentation et la gestion des déchets.

4.2 Incitant financier étudiants Outgoing

Afin de les inciter davantage à privilégier le train ou le bus pour se rendre vers le lieu de séjour, le BRI utilisera ses fonds OS des projets Erasmus de l'UE pour compléter les Top-up de l'UE lorsque le participant opte pour un moyen de transport durable.

En effet, en plus des 50 € de forfait et des 2 jours de voyage offerts par l'UE, le BRI versera un complément de 50 € à la réception des billets aller-retour du participant. Ce complément, dit "complément vert", permettra de couvrir la différence de prix entre le billet d'avion et le billet de train.



J'ai lu attentivement la Charte verte du Bureau des Relations Internationales et je m'engage à en observer les principes le plus possible dans mon quotidien à la HECh et en déplacement.

Les membres du BRI,

Dominique Pairoux
Coordinatrice administrative

Laura Giraerts
Adjointe administrative

Anne-Marie MARTIN
LANERO
Coordinatrice Institutionnelle
et Coordinatrice du
Département économique

Marie KLINKENBERG
Coordinatrice du
Département pédagogique

Aurélie FRANKINET
Coordinatrice du
Département agronomique -
Campus Huy

Christine SOMMEILLIER
Coordinatrice du
Département agronomique -
Campus Gembloux